

Conditions générales de vente de TRILUX Vertrieb GmbH pour les séminaires organisés par la TRILUX Akademie

1. Généralités

- 1.1. La TRILUX Akademie de la société TRILUX Vertrieb GmbH, Heidestraße 4, 59759 Arnsberg (« TRILUX Akademie ») propose aux participants des séminaires ouverts et des manifestations similaires à des séminaires, p. ex. des journées à thème, exclusivement aux conditions générales de vente suivantes (« CGV »).
- 1.2. Les conditions générales de vente du participant contraires, divergentes ou complémentaires ne font partie intégrante du contrat que dans la mesure où nous avons expressément accepté leur validité. En cas d'accords individuels conclus au cas par cas, le contrat écrit ou notre confirmation écrite font foi.

2. Inscription

- 2.1. L'inscription définitive peut se faire par écrit par courrier à TRILUX Akademie auprès de TRILUX Vertrieb GmbH, Heidestraße, 59759 Arnsberg, par e-mail à akademie@trilux.com ou sur Internet à www.triluxakademie.com.
- 2.2. Lors de l'inscription par Internet, le participant reçoit un message de confirmation de réception généré automatiquement à l'adresse e-mail indiquée lors de l'inscription. Sous réserve d'erreurs du système et des dispositions du point 7. , ce message tient lieu de confirmation d'inscription. Le nombre de participants est limité. En cas de dépassement du nombre d'inscriptions, nous essaierons de proposer une autre date. Il n'existe toutefois aucun droit légal. Environ 4 semaines avant la manifestation, le participant recevra un e-mail contenant de plus amples informations.
- 2.3. Les confirmations d'inscription transmises par télétransmission, par impression informatique et par voie électronique sont également valables sans signature.

3. Contenu du séminaire

Le contenu des séminaires, le lieu, la date et les conditions préalables sont présentés dans la description du séminaire en vigueur sur Internet et/ou dans le catalogue des séminaires.

4. Prestations

Sauf indication contraire dans la description du séminaire, les prestations suivantes seront fournies :

- Tenue du séminaire au lieu convenu et à la date prévue ;
- Boissons pendant les pauses, pour les séminaires d'une journée complète, collation de midi incluse ;
- Utilisation des salles de séminaire de la TRILUX Akademie ;
- Une documentation de séminaire par participant, comme prévu dans la description du séminaire ;
- Attestations de participation sur demande ou conformément aux indications dans la description du séminaire

Les frais de voyage, de repas, d'hébergement et de séjour ne font pas objet de la prestation due au titre du contrat, sauf indication contraire dans la description du séminaire.

5. Prix, conditions de paiement

- 5.1. Les prix nets sont indiqués dans la description de chaque séminaire et s'entendent hors TVA.
- 5.2. Les factures de la TRILUX Akademie sont dues avant le début du séminaire et au plus tard 14 jours calendaires après la date de facturation, sans escompte. Si le participant ne paie pas dans les 14 jours calendaires suivant la date de la facture, il est en retard sans être mis en demeure.
- 5.3. Le participant n'a droit à une compensation que sous condition que sa créance en contrepartie est incontestée, définitive ou en état d'être jugée.

6. Annulation par le participant

En cas d'empêchement de participer, une désinscription écrite immédiate est requise. Si la désinscription a lieu au plus tard dix jours calendaires avant le début de la manifestation (réception par la TRILUX Akademie), l'annulation est gratuite. Pour toute désinscription reçue par la TRILUX Akademie jusqu'à cinq jours ouvrables avant le début de la manifestation, nous prélevons des frais d'annulation s'élevant à 50 % du prix du séminaire. En cas de désinscription ultérieure, d'exclusion du séminaire (voir point 7.) ou de non-participation, le montant total de la facture doit être payé. Le participant peut gratuitement désigner un remplaçant approprié. Une résiliation partielle ou par journées d'une manifestation et une participation partielle ou par journées du remplaçant ne sont pas possibles.

7. Réserve de modification, annulations par la TRILUX Akademie

- 7.1. Nous nous réservons le droit d'apporter des modifications insignifiantes concernant le lieu, la date, le contenu et les formateurs, tout comme les adaptations à l'état actuel de la technique et de la science.
- 7.2. Pour juste motif, p. ex. en cas de force majeure, d'une maladie ou un empêchement du formateur ou de l'enseignant, nous nous réservons le droit d'engager un autre formateur ou de reporter le séminaire à une autre date. Si aucune date de remplacement acceptable ne peut être trouvée, nous nous réservons le droit de décommander le séminaire en remboursant ses frais. En cas d'annulation pour juste motif ou en cas de modifications nécessaires, une communication sera faite le plus rapidement possible.
- 7.3. Si le nombre minimum de participants n'est pas atteint, nous nous réservons le droit de reporter le séminaire à une date alternative ou de l'annuler jusqu'à 10 jours calendaires avant la date prévue. Dans ce cas, le participant a la possibilité de changer de réservation sans frais et, si cela n'est pas possible ou n'est pas souhaité, de demander le remboursement des frais de séminaire.

Toutes les prétentions allant au-delà envers la TRILUX Akademie sont exclues. Ceci ne s'applique pas en cas de faute intentionnelle ou de négligence grave de notre part.

8. Règles de sécurité et règlement intérieur, exclusion du séminaire

Le participant est tenu de respecter les règles de sécurité et le règlement intérieur pendant son séjour dans les locaux de la TRILUX Akademie. En cas de non-respect ou de perturbation durable de la manifestation, la TRILUX Akademie est en droit d'exclure le participant de la manifestation.

9. Droit d'auteur

Tous les droits de protection et d'auteur sur tous les médias, matériels didactiques et documents de séminaire restent la propriété de la TRILUX Akademie ou du formateur. L'exemplaire des documents de séminaire ou des médias/logiciels remis ou le droit d'accès accordé est lié à la personne participante et ne doit pas être reproduit.

10. Responsabilité

Dans la mesure où les présentes CGV, y compris les dispositions suivantes, n'en disposent pas autrement, nous sommes responsables en cas de violation d'obligations contractuelles et non contractuelles conformément aux dispositions légales en vigueur. Nous ne sommes responsables de l'indemnisation de dommages ou du remboursement de dépenses inutiles causés par la TRILUX Akademie, ses représentants légaux ou ses auxiliaires d'exécution qu'en cas de faute intentionnelle ou de faute grave ou en cas de violation fautive d'obligations contractuelles essentielles, dont le respect permet l'exécution du contrat en bonne et due forme, et au respect desquelles le partenaire contractuel fait confiance et est en droit de faire confiance (obligations cardinales). Dans ce dernier cas, la responsabilité est limitée aux dommages prévisibles et typiques du contrat. Les limitations de responsabilité ne s'appliquent pas dans la mesure où nous avons assumé une garantie pour l'approvisionnement, en cas de prétentions selon la loi relative à la responsabilité du fait des produits défectueux ainsi que pour les dommages résultant d'une atteinte à la vie, à l'intégrité physique ou à la santé.

11. Choix du droit applicable et compétence judiciaire

11.1. Les présentes CGV et toutes les relations juridiques entre nous et le participant ou la personne qui l'inscrit sont régies par le droit de la République fédérale d'Allemagne, à l'exclusion de tous les systèmes juridiques internationaux et supranationaux, notamment de la Convention des Nations Unies sur les contrats de vente internationale de marchandises (CVIM).

11.2. Si le participant ou la personne qui l'inscrit est un commerçant au sens du code de commerce, une personne morale de droit public ou un fonds spécial de droit public, la compétence judiciaire exclusive – également sur le plan international – pour tous les litiges découlant directement ou indirectement de la relation contractuelle est notre siège social à Arnsberg. Nous sommes toutefois également en droit d'intenter une action en justice auprès du tribunal compétent général du participant ou de la personne qui l'inscrit.

11.3. En cas de traduction des présentes CGV dans d'autres langues, la version allemande fait foi.

Le lieu d'exécution est Arnsberg, sauf convention contraire.

12. Qualité

Aux fins de l'assurance qualité, les participants reçoivent un questionnaire d'évaluation à remplir. Les questionnaires sont évalués de manière informatisée et l'évaluation globale est transmise au formateur concerné.

13. Publicité par e-mail

Si vous avez réservé une manifestation, p. ex. un séminaire, une journée à thème ou un webinaire, ou si vous avez acheté des marchandises et des services chez nous, nous sommes en droit de vous envoyer des informations sur nos propres marchandises et services similaires à l'adresse e-mail transmise lors de l'achat (§ 7 III UWG). Vous pouvez à tout moment vous opposer à cette utilisation de votre adresse e-mail, dans son ensemble ou pour des mesures individuelles, p. ex. via un lien de désinscription dans l'e-mail, par fax, par

courrier ou par e-mail, sans que cela n'entraîne d'autres frais que ceux de la transmission selon les tarifs de base.

14. Informations sur la protection des données

Les données relatives au participant obtenues dans le cadre de la conclusion du contrat sont mémorisées et traitées au sens de la loi sur la protection des données, dans la mesure nécessaire à l'exécution du contrat.

Des informations complémentaires sur la protection des données relatives au traitement de vos données sont disponibles en ligne à l'adresse :

<https://www.trilux-akademie.com/de/footer/datenschutz/>.

Information sur le droit de révocation pour les consommateurs

Vous pouvez révoquer votre déclaration de contrat par écrit (p. ex. lettre, fax, e-mail) dans un délai de 14 jours sans indication de motifs. Le délai commence à courir après réception de cette information sous forme de texte, toutefois pas avant la conclusion du contrat, ni avant l'accomplissement de nos obligations d'information conformément à l'article 246 § 2 en relation avec le § 1, alinéas 1 et 2 EGBGB (loi d'introduction au code civil allemand), ni avant l'accomplissement de nos obligations conformément à l'article 246 § 2 EGBGB

§ 312g, alinéa 1, phrase 1 BGB en association avec l'article 246 § 3 EGBGB. Pour respecter le délai de révocation, il suffit d'envoyer la révocation en temps utile. La révocation doit être adressée à :

TRILUX Vertrieb GmbH

TRILUX Akademie Heidestraße 4

59759 Arnsberg

Par e-mail à akademie@trilux.com

Conséquences de la révocation

En cas d'une révocation effective, les prestations reçues de part et d'autre doivent être restituées et les éventuels bénéfices induits (p. ex. les intérêts) doivent être remboursés. Si vous n'êtes pas en mesure de nous restituer la prestation reçue ainsi que les jouissances (p. ex. avantages d'usage) en tout ou en partie ou dans un état dégradé, vous devez nous indemniser en conséquence. Il peut s'ensuivre que vous devez tout de même remplir les obligations de paiement contractuelles pour la période allant jusqu'à la révocation. En cas de détérioration de l'objet, vous ne devez verser une indemnité que si cette détérioration est due à une manipulation de l'objet allant au-delà de l'examen des propriétés et du fonctionnement. Par le terme « examen des propriétés et du fonctionnement », on comprend le test et l'essai de la marchandise concernée tels que le client aurait pu les effectuer avant un achat en magasin. Le retour des biens pouvant être expédiés en colis s'effectue à nos frais et à nos risques. Les biens ne pouvant être expédiés par colis seront récupérés chez vous. Les obligations de remboursement des paiements doivent être remplies dans un délai de 30 jours. Pour vous, le délai commence à partir de l'envoi de votre déclaration de révocation, pour nous à partir de sa réception.

Remarques particulières

Votre droit de révocation expire prématurément si, à votre demande expresse, le contrat est entièrement exécuté par les deux parties avant que vous n'ayez exercé votre droit de révocation.